

# Eté 2026 pour les enfants de 9 à 17 ans



SAINT-PEROLLAIS

EXTERIEUR

Nom de l'enfant : .....

Prénom : .....

Date de naissance : .....

Classe : .....

Adresse : .....

Courriel : .....

Taille : ..... Poids : ..... Pointure : .....

Repas sans viande

Numéro allocataire et CAF d'origine : .....

OU pour les ressortissants MSA Ardèche, n° INSEE de l'assuré MSA : .....

### SEMAINE(S) RETENUE(S) \* :

**Semaine 1 : du lundi 6 juillet au vendredi 10 juillet 2026** (séjour de 3 jours à Salavas)

**Semaine 2 : du lundi 13 au vendredi 17 juillet 2026** (séjour de 3 jours à Villard de Lans)

**Semaine 3 : du lundi 20 juillet au vendredi 24 juillet 2026** (séjour de 4 jours à Méjannes-le-Clap dans les cévennes Gardoises)

**Semaine 4 : du lundi 27 juillet au vendredi 31 juillet 2026** (séjour de 3 jours au Chambon-sur-Lignon)

**Semaine 5 : du lundi 24 août au 28 août 2026** (séjour de 5 jours à la mer à La Londe les Maures).

\* Cochez la ou les semaines retenues

Je soussigné (e), ..... autorise mon fils  , ma fille

à participer aux activités pendant les vacances d'été 2026.

A ....., le .....2026.

Signature des parent(s),



### Joindre :

- La fiche d'inscription et l'autorisation de sortie si nécessaire

Les documents suivants sont valables pour toute l'année scolaire (septembre à août inclus) à condition qu'il n'y ait aucune modification pendant la période en cours :

- La fiche individuelle de renseignements de l'enfant,
- Le questionnaire de santé,
- L'attestation d'aisance aquatique signée par un maître-nageur ou le savoir-nager,
- Une attestation d'Assurance en Responsabilité Civile,
- La photocopie de la dernière notification du **numéro d'allocataire** délivrée par la CAF ou l'autorisation d'accéder au site professionnel seulement pour **la Caf du haut Vivarais**,
- Pour les Saint-Pérollais, un justificatif de domicile.

**Votre dossier sera pris en compte si la capacité d'accueil du centre n'est pas atteinte lors de l'enregistrement de votre inscription et si vous êtes à jour de vos règlements.**

A retourner **obligatoirement** par mail [centredeloisirs@st-peray.com](mailto:centredeloisirs@st-peray.com)

avant le 02 juillet 2026

**Tout dossier incomplet sera refusé**

Pour les familles extérieures à Saint-Péray, inscriptions à partir du 15 juin 2026

**ATTENTION PLACES LIMITEES**

## AUTORISATION DE SORTIR SEUL

Je soussigné(e)..... responsable légal (père, mère, tuteur\*) de l'enfant .....autorise

mon enfant à regagner son domicile par ses propres moyens pendant les vacances d'été 2026.

Signature du responsable légal de l'enfant

\* rayer les mentions inutiles

## AUTORISATION ACCES CAF PRO (seulement pour la caf du Haut Vivarais)

**La Caf du haut Vivarais** met à notre disposition un service internet à caractère professionnel qui nous permet de consulter directement les éléments de votre dossier CAF nécessaire à l'exercice de notre mission. Cette communication est limitée aux données qui nous sont indispensables, leur confidentialité est assurée. Conformément à la loi du 06/01/1978 (informatique et libertés) vous pouvez vous opposer à cette consultation. Vous devez alors nous fournir directement les informations nécessaires au traitement de votre dossier.

Je soussigné (e), ..... (Cocher la case correspondant à votre choix)

autorise la mairie à avoir accès à la consultation de mon dossier à la caf du Haut Vivarais

ou

je fournis ma dernière notification CAF précisant mon quotient familial.

En cas d'absence de justificatif ou d'autorisation d'accès au dossier CAF, Le tarif maximum sera appliqué.

A ....., le .....2026.

Signature des parent(s),

## REGLEMENT INTERIEUR

Je soussigné(e).....responsable légal de (ou des) l'enfant(s).....atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur du centre de loisirs municipal « sac...ados » approuvé par le conseil municipal à la date du 29 janvier 2026 et m'engage à m'y conformer.

Saint-Péray, le .....

Signature des parents ou du responsable légal  
précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »,